

DE KINSHASA-LA-BELLE À KINSHASA LA POUBELLE

POUR UNE LECTURE TRANSVERSALE DES PROBLÈMES ENVIRONNEMENTAUX

Introduction

Liévin MPWO MAKOLO,
Docteur en Sociologie,
Enseignant –
Chercheur à
l'Université
Pédagogique
Nationale (UPN).
lievinmpwo@
gmail.com

**Dieudonné NGELESSA
MBODY-FASHI**,
Licencié en Sciences
Politiques ;
Doctorant en
sciences politiques
de l'Université de
Kinshasa.
dngellessa@yahoo.fr

De Kinshasa-la-Belle, *Kisasa-Poto-Moyindo* (Kinshasa, Europe des noirs) à Kin-la-poubelle ? Si aujourd'hui, les deux premières expressions consacrées font sourire, elles paraissent une réalité mythique et nostalgique. Inusitée à l'heure actuelle, la troisième, par contre, témoigne d'une réalité brutale, de désespérance et de ras-le-bol des habitants d'une ville-capitale en difficulté¹. Nous pouvons citer parmi les causes qui font dépérir les habitants de Kinshasa : la précarité de la voirie, l'absence des services d'assainissement, la non application des lois en rapport avec l'urbanisation, l'hygiène et l'environnement. Cette situation ne laisse pas de marge de manœuvre aux autorités et les oblige à agir sur tous les tableaux en vue de traiter à la fois tous les problèmes qui rongent l'espace urbain de façon précipitée sans un programme cohérent.

Des initiatives telles que *coup de poing, kin bopeto* (Kinshasa propre), qui allaient redorer l'image de cette mégapole jadis dénommée « *Kin-la-belle* », sont inefficaces suite à la non prise en compte des aspects sociologiques et de la non participation de la population. Aussi, ces initiatives bien que louables sont souvent politiques et s'inscrivent dans une vision populiste.

« Devant ce spectacle des ordures et de pollution environnementale, bien des spécialistes et académiciens s'interrogent sur le rapport homme-environnement et santé publique »². Une approche qui croise les

1 Jacques MFUMUNZANZA MUKETA, *Kinshasa : d'un quartier à l'autre*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 9.

2 Liévin MPWO MAKOLO, *Déchets, maraîchage et santé publique à Kinshasa. Lecture sociologique des enquêtes menées aux centres maraîchers de N'djili et Kimbanseke*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Kinshasa, 2019, p. 3. (Thèse inédite).

lignes de défense de l'anthropologie du développement et de la sociologie de la santé, et qui établit des liens entre les interactions sociales, l'environnement humain et le bien-être³. L'étude du déchet dans les sciences sociales et humaines met l'accent sur ce que Marcel Mauss appelle « phénomène social total »⁴. Jacques Soustelle qui fut un élève de Marcel Mauss, se souvient à ce sujet d'une phrase que ce dernier aimait répéter à ses étudiants : « ce qu'il y a de plus important à étudier dans une société, ce sont les tas d'ordures »⁵.

Cet aphorisme nous permet de présumer que notre rapport aux déchets, et plus largement aux rebuts, miasmes, immondices, constitue un phénomène social total au sens maussien, c'est-à-dire qu'il s'agit d'un phénomène par lequel s'exprime à la fois et du coup toute sorte d'institutions : religieuse, juridique et morale.

Ainsi que le notent Dominique Lhuillier et Yann Cochin, « la science sociologique s'est, dans un (ses) premier(s) temps, inspirée de l'archéologie afin de montrer que le déchet pouvait être utilisé comme les indicateurs sociaux totaux laissant voir les dimensions essentielles de la société qui le produit et le consomme »⁶. Marginales dans la société, et même dans la sphère politique, les questions liées aux déchets et tout naturellement à l'environnement sont abordées de manière transversale en RD Congo, comme en témoignent « les actes du colloque sur le respect de la nature et le développement : enjeux éthiques du développement durable »⁷, bien qu'elles représentent des problèmes et des risques de pollution évidents. Ceci est particulièrement vrai dans les sciences sociales qui ont peu investi ce domaine alors que leur place y était légitime. Les recherches menées sont principalement techniques et placent au centre la solution technique.

De l'approche du déchet dans les sciences sociales

L'image sociale ambiguë du déchet peut expliquer l'origine de ce quasi vide en sciences sociales. Le déchet est à la fois le banal, l'inutile, mais aussi ce qu'on rejette, voire le répulsif. D'après Jean Gouhier :

Le terme exprime d'abord une dépréciation réelle et constatée : le bien n'a plus de fonction affectée et par conséquent plus d'ancrage géographique. En outre, on ajoute des torts à son inutilité, il est gênant parce qu'il encombre et parce qu'il témoigne d'un refus. Il faut donc l'éloigner, le

3 Joël IPARA MOTEMA, *Initiation à l'Anthropologie médicale et de la santé*, Kinshasa, L'Harmattan, 2014, p. 42.

4 Marcel MAUSS, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. Une sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950, p. 147.

5 Jacques SOUSTELLE, *Les quatre soleils*, Paris, Plon, Collection Terre humaine, 1967, p. 22.

6 Dominique LHUILIER et Yann COCHIN, *Des déchets et des hommes*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 94.

7 Actes de la XVIII^e semaine philosophique de Kinshasa, Colloque international Co-organisé avec l'ISP de l'UCL du 20 au 24 janvier 2009.

mettre en marge. Enfin pour mieux fonder son exclusion, on lui attribue une nuisance plus ou moins fondée : laid, sale, malsain, dangereux, il paraît nécessaire de le dissimuler, de l'enfouir, de le détruire⁸.

En effet, il s'est construit un « décalage » entre la représentation sociale du déchet et la gravité du problème environnemental qu'il pose, avec sans doute pour conséquence, le faible investissement scientifique dans ce domaine. L'objectif que nous poursuivons est de montrer qu'il s'agit aussi d'une question importante à instruire. L'effet de serre et la perte de biodiversité devraient être parmi les programmes de recherche centrale sur le développement durable. Un état de l'art des publications en sciences humaines constitue un préambule nécessaire. Qu'il s'agisse de la géographie physique ou de la géographie sociale, les déchets ménagers n'ont jamais été un objet central de la discipline. L'un des premiers chercheurs géographes, Jean Gouhier⁹, spécialiste de ce sujet et pionnier dans cette branche de sciences sociales et humaines, a eu du mal à être reconnu. Sa contribution, bien que novatrice, a été peu considérée car elle n'a pas pris en compte le paradigme géo-naturel.

L'analyse de l'interface entre ce que l'on pourrait appeler les systèmes sociaux (population, origine ou niveau social, comportement) et les déchets (nature, production), y compris les implications de cette interface dans l'espace, revient souvent lorsqu'on évoque ses recherches : « Montre-moi ta poubelle, je te dirai qui tu es ! ». Il aborde aussi la question de la marginalité du déchet et de la marginalité des espaces où il se situe. Les marges et les espaces marginaux sont un écho à la marginalité du déchet. À une image négative répond un espace sans usage et sans valeur.

Fort de l'étendue sémantique du concept de déchet, la sociologie tout comme l'anthropologie trouve un domaine fertile lorsqu'elles tentent de le montrer à partir de la notion de souillure qui a vu le jour en milieu *lele* du Kasai en RD Congo, à partir des préoccupations anthropologiques de Mary Douglas¹⁰. L'auteur indique que les interdits ne sont pas intrinsèquement liés à la nature de l'aliment prohibé mais servent plutôt à définir un ordre symbolique unifiant le groupe en traçant des frontières communes entre le propre et le sale, le pur et l'impur.

C'est dire en d'autres termes, que sociologiquement, un individu ou un groupe social affirme son identité propre en l'intégrant ou en le rejetant. Dans l'effort de rendre plus compréhensible le concept de déchet tant dans des sciences dites sociales qu'environnementales, Jean Gouhier a même créé la « science des déchets, la rudologie, en 1985 »¹¹. L'hypothèse

8 Jean GOUHIER, *Géographie des déchets : l'art d'accommoder les restes*, Paris, Centre de documentation, Paris, Industrielle, Centre Georges Pompidou, 1984, p. 36.

9 *Ibid.*

10 DOUGLAS MARY, *De la souillure. Essai sur les notions de pollutions et de tabous*, Paris, La Découverte, 2001, p. 51.

11 « La rudologie est l'étude systématique des déchets, des biens et des espaces déclassés. C'est aussi l'étude du fondement et des motivations du geste du rejet et de la mise en marge. C'est enfin une

avancée est que les objectifs de réduction de la production des ordures et des dysfonctionnements liés à leurs flux ne peuvent être atteints que par un système de mesure des rejets par des ménages partant de la caractérisation des ordures ménagères. Eu égard à cette hypothèse de Gouhier, le constat qui se dégage dans le contexte congolais ou africain est l'inexistence d'un système approprié, efficace pour réduire les aléas des ordures. Ainsi, pendant que la majeure partie des pays dits développés font du traitement des ordures une priorité politique, économique et environnementale, des villes africaines telles que Lagos, Dakar, Kinshasa, Libreville, Yaoundé, (etc.) n'arrivent pas à instituer des politiques raisonnées pour tenir le cap de l'assainissement.

Du pouvoir public à la responsabilité sociale en matière du déchet

Par manque de ramassage régulier des déchets à Kinshasa, les habitants les abandonnent en pleine rue avant de les brûler. Inattentifs au regard de cette situation, ils sont les premiers à en subir les conséquences : entassement des détritiques, fumées récurrentes, odeurs, rats, cafards et mouches autour des décharges sauvages, contamination des ressources hydriques, des terres, de l'agriculture, du bétail et augmentation de la pollution de l'air, provoquant des maladies pour ces populations contraintes à vivre dans des « quartiers poubelles ». Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), « l'insalubrité environnementale provoque plus de 12,6 millions de décès par an au monde, un chiffre qui devrait exploser dans les années à venir à cause du boom démographique que subit l'Afrique »¹². Les acteurs impliqués dans ce secteur doivent mettre en place des stratégies pour une évaluation des risques élargie. Outre l'évaluation des risques physiques (accidents, bruit, manutention), ils doivent envisager l'évaluation des risques chimiques (benzène, chrome, etc.).

Le développement de la mission de surveillance sanitaire, notamment par l'intermédiaire des médecins du travail, permettrait également de disposer de données exploitables. Cela aurait aussi pour incidence de favoriser les échanges et d'harmoniser les pratiques, d'adopter des outils communs de surveillance, etc.

Si depuis peu, certains pays, notamment dans le nord du continent africain, commencent déjà à tirer profit des bienfaits du recyclage, d'autres par contre, essentiellement au sud du continent, balbutient encore. De nombreux problèmes de gestion des deniers publics, des ressources humaines et techniques, de corruption politique et de communication freinent le développement de cette activité dans de multiples zones d'Afrique.

lecture nouvelle de la marge économique et sociale pour en faire le chantier de nouvelles ressources et de nouvelles fonctions » : Présentation de l'Institut de Rudologie, université du Maine, 1996, p. 6.

12 <https://www.pourquoidocteur.fr/articles/questions-d-actu/14639-pollution-pres-de-13-millions-de-morts-par-an>, consulté le 20 avril 2020.

Certains pays s'enrichissent au détriment de la protection de la planète et exportent des déchets vers des pays moins nantis qui n'ont même pas la capacité de traiter correctement leurs propres déchets. À l'heure où le traitement des ordures est devenu un business grandissant et pèse plusieurs milliards de dollars, la responsabilité sociale des gouvernements et acteurs sociaux doit être une priorité. Si cette condition n'est pas respectée, c'est la santé de la planète et de ses habitants qui en payera le prix.

Du non ramassage de déchets aujourd'hui

À Kinshasa, on est choqué par la vue et l'odeur des ordures non ramassées. Des tas de détritiques jonchent les rues et s'amassent autour des lieux de travail et dans les zones de loisir. Les ordures remplissent les voies d'écoulement des égouts et les voies navigables qui mènent aux sources et rivières, créant ainsi un terrain propice au développement des maladies comme la malaria.

À Kinshasa, les montagnes d'ordures, communément appelées en lingala « fulu », sont perceptibles presque partout. En interrogeant une Kinois sur la raison qui pousse les gens à accumuler ces montagnes d'immondices collectées, l'enquêtée répond en ces termes : « nous les accumulons pour que l'État puisse les évacuer vers le meilleur endroit d'entreposage ». Comme solution à ce problème, elle propose un service d'assainissement privé ou une structure privée qui pourrait le faire de manière durable, étant donné l'incapacité de l'État.

À certains endroits, des décharges publiques ont été érigées. Mais, comme ces décharges sont généralement situées loin des habitations, les Kinois rassemblent leurs déchets près de chez eux ou les jettent dans des caniveaux, des ronds-points, ou encore dans des rivières. Les gens sont découragés de faire usage des poubelles ou décharges publiques se trouvant loin de chez eux. Par conséquent, ils se permettent de jeter leurs déchets là où il y a absence de collecte organisée.

En ce qui concerne les structures d'assainissement à Kinshasa, peu de gens ont une connaissance sur leur existence, parce qu'elles sont de manière générale, déconnectées de la population, en raison notamment de leur inefficacité sur le terrain. Toutefois, outre le fait que ces structures sont peu connues, il y a lieu de souligner l'attitude ou le comportement de certains citoyens. En effet, la majorité des habitants de la ville de Kinshasa semblent ne pas avoir la culture d'hygiène, et cela se justifie par des propos du genre : « yo moto okobongisa mboka oyo ? », c'est dire, « est-ce vous qui allez améliorer ce pays » ? Ces propos sont souvent utilisés si on reproche à quelqu'un de ne pas jeter les déchets dans les caniveaux ou sur l'espace public.

Ce type de discours montre que malgré l'existence de quelques structures d'assainissement, il y a des barrières culturelles qui entraînent un laisser-aller et laisser-faire dans les comportements. C'est aussi une des conséquences de l'état anémique dans lequel est plongée la société congolaise de manière générale, et celle de Kinshasa en particulier.

Par ailleurs, malgré ce dérèglement en matière d'environnement, il y a une méconnaissance sociale sur les risques sanitaires liés à l'insalubrité. À ce sujet, un autre enquêté affirme : « moto mwindo akufaka na microbe te » (lingala), pour dire « le Noir ne meurt pas par les microbes ». À travers ces propos, il se dégage un message : celui de démontrer que si l'État ne sait rien faire pour ce qu'on attend de lui, comment pouvez-vous être exigeant envers les petits peuples ? Autrement dit, considérant l'État comme garant de l'intérêt général, les Congolais estiment que c'est d'abord aux gouvernants de fournir des efforts pour mieux gérer les affaires publiques.

Les pratiques souvent routinières de transgression de la part des élites congolaises, économiques et politiques, peuvent ainsi justifier les comportements des Congolais concernant le non-respect des normes en matière d'assainissement ou d'hygiène. Ce qui revient à dire que le défaut des règles environnementales est aussi tributaire des inégalités sur les conditions de vie des Congolais. L'insatisfaction de la majorité des Congolais dans leurs conditions de vie contribue également à accentuer leurs discours sur les règles d'hygiène.

Étant donné que ceux qui sont économiquement et politiquement forts jouissent d'une marge de dédramatisation sociale, par rapport à leurs comportements déviants (détournement, corruption), la population minimise également les mesures ou les normes relatives à la salubrité. Certes, la défaillance des services d'hygiène au Congo-Kinshasa est complexe d'autant que ceux qui sont chargés d'assurer ces derniers sont souvent démotivés, parce que mal payés. C'est ainsi que quelques kinois n'hésitent pas à négocier avec lesdits agents en cas de non-respect des mesures d'hygiène.

Selon la Banque mondiale, « à Kinshasa, plus de 90 % des déchets brûlés ou déversés dans des décharges sauvages concernent des communes à faible revenu ; ce sont les habitants pauvres et les plus vulnérables qui en payent le plus lourd tribut »¹³. Pour la même institution, « ceux qui vivent à proximité de ces immenses dépotoirs sont généralement les habitants les plus pauvres des villes, qui vivent de la récupération des déchets et sont exposés à de graves risques sanitaires »¹⁴.

Dans plusieurs quartiers périphériques de Kinshasa, trop souvent, le ramassage officiel des déchets s'effectue de manière irrégulière et insatisfaisante. Les poubelles collectives n'existant pas, les décharges

13 <http://www.worldbank.org/what-a-waste>, consulté le 20 avril 2020 à 16h.

14 Lire à ce sujet sur <http://blogs.worldbank.org/sustainablecities>, consulté le 20 avril 2020 à 16h.

sauvages débordent et le service ne tient pas ses engagements. Le défaut de prise en charge publique, le traitement en « parent pauvre » des quartiers périphériques par le service de collecte des déchets et la méconnaissance des dangers sanitaires des décharges et dépotoirs sauvages, alimentent le « laisser-aller » et la « déresponsabilisation » des habitants quant à l'espace collectif urbain.

S'agissant de l'évacuation et du transport des déchets, nous pensons que l'accès aux quartiers périphériques de Kinshasa, souvent d'une grande densité de population et sans infrastructures routières conséquentes, est en partie responsable de la non évacuation des ordures. Pour ce qui concerne les quartiers modernes ou résidentiels, le constat est tout différent. Ces quartiers connaissent en général une collecte de porte à porte. Les poubelles privées, individuelles ou communes, sont placées au bas des immeubles et vidées quotidiennement par un service de ramassage. Ces quartiers, appelés vitrine de la ville, bénéficient d'un minimum de moyens quand bien même on n'a pas de données réelles des déchets collectés et des lieux d'enfouissement.

Quant aux déchets industriels, ceux de l'artisanat, des commerces, des marchés et des hôpitaux, ils sont soumis à des conditions de gestion particulières. En fait, en fonction des dangers potentiels pour l'environnement, l'entreprise surtout industrielle est tenue d'assurer le transport de ses déchets sur des sites spécifiques. Les établissements de petite échelle et les commerçants des marchés, pour ce qui les concerne, recourent en général aux bennes publiques lorsqu'il y en a, sinon au dépotoir sauvage.

La gestion de déchets à Kinshasa ne suit pas formellement la logique de Tri, Recyclage, Incinération, Valorisation, Communication, comme cela se fait ailleurs. Le Kinois vide rapidement sa poubelle parcellaire dans une décharge non contrôlée à cause de la putréfaction rapide de ses déchets biodégradables. C'est par manque de système organisé de gestion des déchets qu'il ne choisit pas un dépotoir. Si ces déchets étaient récupérés, ils suivraient la filière du recyclage, soit biologique, pour fabriquer artisanalement des engrais verts, soit physico-chimique pour fabriquer industriellement des bouteilles, du papier recyclé, des objets plastiques, etc.

Une lecture sociologique nous amène à noter que la gestion de déchets, surtout ménagers, est un épineux problème dans la ville de Kinshasa. Chacun utilise sa propre méthode pour se débarrasser des déchets. Certaines personnes font la collecte, d'autres le ramassage et d'autres enfin, le stockage.

De l'éveil de conscience populaire à la responsabilité étatique

Au regard de cette réalité, la jeunesse africaine proteste, manifeste, témoigne, diffuse des informations sur les réseaux sociaux et prend la parole dans des conférences, pour trouver des solutions à ces problèmes de déchets. En 2008, un projet d'assainissement (PARAU) fut conçu à Kinshasa avec le financement de l'Union européenne et mis en place en un temps record. C'était pour valoriser les déchets, les systèmes de collecte, construire de nouvelles infrastructures, sensibiliser la population aux bienfaits du recyclage, de création des emplois dans le secteur de l'hygiène et de la propreté, etc.

À cet effet, les ordures ne devaient plus être considérées comme des matériaux sans aucune valeur, mais comme une ressource à valoriser pour en tirer des bénéfices économiques et sanitaires utiles pour tous. Mais, comme les autres structures qui se sont lancées dans ce projet d'assainissement, le PARAU n'a pas pu être aussi efficace en raison de ses actions limitées. Cette structure s'est centrée essentiellement sur certaines communes, et a malheureusement pris fin.

Depuis que ce projet a pris fin, il semble qu'il n'existe plus d'autres structures privées, appropriées pour faire face aux déchets et ordures avec les risques sanitaires démesurables. C'est ainsi que le gouvernorat provincial à travers ses initiatives, essaie d'assurer ses responsabilités en matière. Mais ses efforts paraissent, malgré le discours ou le slogan du gouverneur de la ville de Kinshasa sur « Kin-bopeto » (Kinshasa propre), ou « Kin-la-belle », toujours inefficaces, et la ville de Kinshasa est tout simplement devenue aujourd'hui « la grande poubelle » du pays.

Au regard de ce qui précède, il y a lieu de noter ce qui suit :

Le constat en matière d'assainissement fait état de la présence des déchets de tout genre autour des marchés, des bâtiments et lieux publics. Les caniveaux et collecteurs sont remplis d'eaux usées et de ruissellement, les sachets sont jetés dans les cours d'eau qui traversent la ville ; des inondations fréquentes, lors des pluies orageuses, la prolifération des vecteurs des maladies, notamment, les cafards, les souris, les moustiques, les maringouins et autres insectes nuisibles à la santé humaine et animale avec la recrudescence de certaines maladies, telles que la diarrhée rouge, la fièvre typhoïde, la malaria, etc.

Le secteur de l'assainissement, malgré son importance pour l'amélioration du cadre de vie des populations congolaises, ne dispose pas d'un cadre juridique spécifique relatif aux enjeux qui lui sont propres. Les quelques textes juridiques du secteur sont généralement dépassés ou éparés dans le corps de textes d'autres secteurs. Ils s'expriment notamment à travers :

- la Constitution de la RD Congo de 2006 ;
- la Loi n° 08/012 du 31 juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des provinces ;
- la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées et leurs rapports avec l'État et les provinces ;
- l'Ordonnance n° 12/008 du 11 juin 2012 fixant les attributions des ministères.
- Ces textes légaux prévoient, entre autres, les dispositions importantes concernant la lutte contre toutes les formes de pollutions et de nuisances.

Au-delà du cadre juridique, le secteur de l'assainissement n'est pas porté par une vision politique ni par des infrastructures adéquates à la matière dans la ville province de Kinshasa. La production de déchets augmente à un rythme alarmant et les dangers sont connus. La ville se développe rapidement sans se doter d'un système nécessaire pour faire face aux effets démographiques et à la production effrénée des déchets ménagers. Sachant que la production de déchets continuera d'augmenter en raison de la croissance économique et démographique, c'est le domaine de la santé qui est mis en cause devant cette situation.

Conclusion

Les déchets produits constituent une réelle préoccupation pour toute la ville. Cette réflexion permet de comprendre et d'expliquer les comportements et pratiques de la population face aux déchets, à partir des représentations sociales y afférentes, car les déchets font désormais partie du quotidien de la population de Kinshasa.

Sur le plan sanitaire, les véritables problèmes liés à la gestion des déchets sont le manque de traitement approprié et le cadre informel qui accompagneraient souvent cette pratique. Quant aux comportements face aux déchets, l'on retiendra qu'au niveau des ménages, ils sont jetés dans la rue, dans des espaces publics ou dans des caniveaux. Ce qui crée des accumulations, cause de la prolifération. Pour gérer ces déchets, des initiatives innovatrices se multiplient, mais elles se heurtent à plusieurs difficultés, entre autres, les problèmes financiers, matériels et techniques. Bref, il y a manque de volonté politique, car, avant l'indépendance du Congo-Léopoldville, l'assainissement urbain était réglementé par un code sanitaire. Celui-ci fut appuyé plus tard par un arrêté interdépartemental qui fixait les normes de protection de la salubrité urbaine jusqu'en 1975.

Les actions à moyen terme devraient de préférence s'atteler sur le temps, de manière à tenir compte de la capacité de mobilisation des ressources financières d'une part, et de celle d'absorption, d'autre part.

Par ailleurs, les interventions de plusieurs acteurs sur le terrain relevant des hiérarchies différentes ont mis en évidence le manque de coordination d'actions, base de désordre observé et des dépenses engagées sans résultat concret.

L'absence d'un système efficace de pré-collecte au niveau des ménages, d'évacuation, de transport et de transformation des déchets solides, oblige les Kinois à observer ce spectacle odieux des dépotoirs pleins d'immondices, disséminés à travers les différents coins de la ville avec tous les risques sanitaires.

Cette étude révèle aussi que les déchets sont perçus, d'une part, comme une nuisance pour la santé humaine et animale, pour l'environnement et pour l'esthétique de la ville ; et d'autre part, comme une ressource des collecteurs pour le maraîchage. Ne faisant pas l'objet d'une gestion collective, l'espace public est plutôt laissé à la responsabilité de la municipalité. Pourtant, la gestion des déchets nécessite l'implication de tous les acteurs : pouvoirs publics, entreprises privées et population.

Pour parvenir à un meilleur assainissement de la ville de Kinshasa, la gestion des déchets ne devrait pas seulement être considérée dans une vision économique et technique, mais aussi, dans leurs dimensions sociales ou écologiques. D'autant plus que ces dimensions dans leur gestion ont un impact significatif sur les autres acteurs de la filière.

Ceci étant, dans une société où tout se jette, les déchets sont un enjeu qui touche à la santé des individus, à leurs moyens de subsistance, mais aussi à l'environnement et à la prospérité économique. Cependant, la gestion des ordures ménagères étant un problème universel qui concerne chaque habitant, il faudrait repenser l'objectif des politiques en matière de santé publique et d'environnement ; changer de mentalités, de comportements et d'habitudes du peuple congolais, et Kinois en particulier. ■